

Contrôle aérien : 4 années de luttes pour la sécurité des vols à Paris

Retour sur un conflit qui a fortement marqué la dernière période

Les aiguilleurs du ciel sur la région parisienne sont aujourd'hui principalement regroupés autour de 4 organismes : une zone d'approche à Orly, une zone d'approche à Roissy, 2 zones de contrôle régional au Centre en-route de la navigation aérienne (CRNA/Nord) à Athis-Mons (91). Début 2004, sans aucune justification technique ou opérationnelle, le ministre des transports annonce le regroupement de la zone d'approche d'Orly à Roissy (« approche commune »). Les personnels contestant cet objectif – qui à leurs yeux n'apporte aucune plus value en terme de sécurité, ce qui doit demeurer l'objectif - se mettent alors en grève plusieurs jours, obligeant le ministre à ordonner une étude technique.

Celle-ci, menée jusqu'à fin 2005, mobilise tous les services de contrôle parisiens et comprend une simulation de contrôle d'une ampleur jamais égalée en Europe. Les conclusions du rapport final (fin 2005) sont sans équivoque et confortent l'opposition initiale des personnels : Le scénario précédemment décidé « à la hussarde », laisse place à un autre projet, appelé OPERA (*Organisme Parisien En-Route et Approche*) qui consiste à regrouper chacune des approches d'Orly et de Roissy au CRNA/Nord d'Athis-Mons.. Un projet plus efficace en sécurité, fluidité du trafic, capacité et organisation du travail.

Mais, en Mars 2007, le Ministère des transports décide certes, la mise en place d'OPERA... mais précédé d'une phase supplémentaire qui n'est autre que l'« approche commune » pourtant rejetée par l'étude 2005. L'USAC-CGT (union syndicale de l'aviation civile – CGT) relaie l'avis des personnels qui manifestent majoritairement leur opposition à cette phase supplémentaire incompatible avec la logique opérationnelle OPERA.

C'est dans un contexte de « lynchage médiatique », de désinformation quasi permanente de leur administration (DGAC), que les contrôleurs aériens suivent très majoritairement

la grève de plusieurs jours en février 2008: ras le bol des décisions politiques sans queue ni tête, au mépris de solutions techniques évidentes et reconnues par tous les experts. L'ampleur du mouvement impose finalement que le gouvernement reprenne la main et rouvre une véritable discussion.

Au final, un compromis est trouvé... même s'il est vrai que la confiance n'est pas totalement revenue entre les personnels et la direction. L'USAC-CGT aura eu à batailler contre des dérives jamais expérimentées à ce jour à la DGAC concernant le droit de grève... pourtant encore constitutionnel !

Fusion impôts-trésor :

C'est la réforme du ministre, pas celle des personnels ! Et ça n'est pas plus une réponse aux besoins en terme de service public.

S'agissant de la fusion de la Direction Générale des Impôts (DGI) et de la Direction Générale de la Comptabilité Publique (DGCP), la fédération des finances cgt et ses syndicats, ont eu l'occasion de réaffirmer, lors d'un récent comité technique paritaire, leur opposition déterminée aux projets ministériels.

Dénonçant un passage en force qui écarte toute discussion sur le fond et qui consiste par exemple à mettre en place une nouvelle direction générale avant même tout débat, la CGT entend tout à la fois mettre en évidence le grand écart entre les déclarations qui se veulent rassurantes et la réalité de ce qui se met en place, et, dans le même temps, formuler des propositions pour une véritable modernisation permettant de répondre aux finalités et à l'efficacité du service public.

C'est pourquoi la CGT se déclare en totale opposition avec la réforme impulsée qui se caractérise par la poursuite et l'amplification des plans pluriannuels de suppressions d'emplois, la poursuite de restructurations conduisant à un nouveau recul des services de proximité, l'abandon de la séparation assiette /recouvrement, l'absence d'engagements clairs pour ce qui est du devenir d'autres missions (dépenses de l'état, cadastre, domaine, action économique, gestion des collectivités locales...). Dans le même temps elle récuse toute démarche visant à un protocole d'« accompagnement social » de ces reculs.

La CGT appelle au contraire à la construction d'un mouvement s'inscrivant dans la durée. Pour les revendications des personnels. Pour le service public. **Les fédérations CGT et FDSU appellent à la grève et à des manifestations, le 27 mars**

Recherche : Initiatives le 4 Mars

Face aux reculs considérables pour la recherche publique qu'engendrent les orientations gouvernementales (organismes transformés en agence de moyens, pilotage gouvernemental, financements privés, remise en cause des unités mixtes de recherche, accentuation de la précarisation de l'emploi...), et en convergence avec la rencontre, au Collège de France, sur les enjeux que recouvrent ces orientations, de directeurs d'unités et membres d'instances scientifiques, les organisations CGT, FSU, Solidaires, SLR, SLU, UNEF appellent à des initiatives multiformes ce 4 Mars.

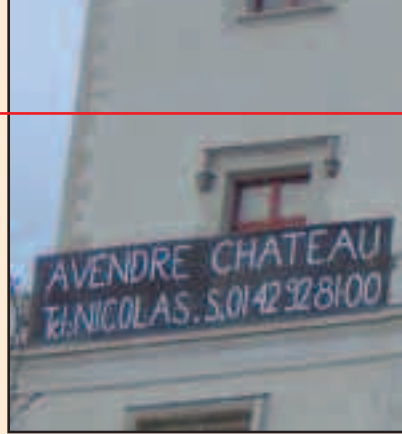
Luttes

La RGPP met en péril le ministère de la culture

Très forte mobilisation des personnels

La révision générale des politiques publiques se traduit au ministère de la Culture par une série de dispositions participant d'un véritable sacage du service public comme le souligne une pétition lancée par les organisations syndicales et très massivement signée.

Restructuration des directions des administrations centrales avec abandon de mission et recul des moyens, transfert au secteur privé de missions d'opérateur au travers de filialisations, nouveaux transferts aux collectivités locales, projets de commercialisation des œuvres d'art et objets des collections publiques ...etc...le tout dans le cadre d'une perspective de réduction de 20% en trois ans des



crédits du Ministère alors que les moyens consacrés à la culture sont aujourd'hui encore inférieurs à 1% du budget de l'état !

Avec toutes les conséquences que ces attaques contre le service public culturel emportent sur la politique culturelle comme sur la situation des personnels.

Une riposte de masse !

En riposte à cette agression sans précédent un mouvement de masse prend corps. Après les initiatives d'occupation du ministère par des militants de la CGT culture, l'ensemble des organisations syndicales du ministère se sont retrouvées pour organiser la riposte.

Avec une pétition qui a été recouverte par plusieurs milliers de signatures en quelques jours.

De multiples initiatives dans les établissements. (cf notre illustrations photographique concernant le château de Pau)

Une action de grèves et un rassemblement aux colonnes de Buren à Paris où se sont retrouvés le 21 février dernier plus de 800 agents.

Le mouvement est aujourd'hui appelé à prendre plus de force encore..

D'ores et déjà une grande journée nationale de grève et de manifestation a été décidée pour le 20 mars.



N. Monquaut de la CGT Culture s'adresse aux manifestants parisiens.

Justice

La garde des sceaux n'a pas encore carte blanche

C'est en plein week-end que, faisant fi des oppositions de masse tant parmi les personnels que les élus, les avocats, ont été publiés les textes réformant la carte judiciaire ; Et ne manquant pas d'air à défaut de logique, la garde des sceaux de réunir, a posteriori, une commission chargée d'examiner quelles mesures devaient être prises, en conséquence, concernant la redéfinition des contentieux et la déjudiciarisation de certains. Une démarche qui relève de la mascarade et à laquelle les organisations de l'entente syndicale (CGT Services judiciaires, UNSA justice, CFDT et Syndicat de la magistrature) ont refusé de participer.

Les organisations de l'entente syndicale ont par ailleurs décidé de déposer un

recours devant le conseil d'état pour attaquer les textes de suppression des juridictions.

Education Nationale

L'intersyndicale du second degré (CGT, FSU, SUD, FO) appelle le 18 mars à une journée de grève et de manifestation, contre les suppressions de postes, contre le rapport pochard, pour une consolidation des 3 voies de formation (générale, technologique, professionnelle) et une " revalorisation du métier d'enseignant respectueuse des statuts".

6 Mars : Le MEDAD en manif nationale

Après les multiples restructurations, remises en cause de mission, transferts-éclatement de compétences, qui ont percuté de plein fouet les ministères concernés, c'est aujourd'hui à la poursuite et à l'accélération d'un véritable plan de casse du Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durable (MEDAD), que sont confrontés les personnels. Alors que les missions non seulement n'ont pas perdu de leur pertinence - en matière de politique des transports, d'aménagement du territoire...-mais qui plus est devraient être renforcées et élargies pour répondre à des exigences nouvelles et fortes, qu'il s'agisse par exemple d'une action efficace contre les rejets de gaz à effet de serre, la mise en application des engagements pris au « grenelle de l'environnement », ou encore une nouvelle politique du logement pour appliquer la loi DALO (droit au logement opposable). A l'inverse, les projets d'externalisation de missions, de création d'agences, d'éclatement de l'unicité des services se multiplient. L'emploi est lourdement menacé.

On est très loin de « l'outil national puissant, décliné ensuite au niveau territorial » dont parlait le ministre Borloo : C'est même l'exact opposé qui est aujourd'hui prévu.

Face à cette situation, les Fédérations CGT et FO appellent à une manifestation nationale le 6 Mars à Paris.

Face aux projets du Ministère de l'intérieur et à ceux du MEDAD, elles appellent les personnels à la lutte pour leurs revendications, pour le maintien et le développement des missions, pour un grand ministère technique territorialisé, au service des citoyens, des usagers, des collectivités.

A l'agriculture, le 6 aussi...

...la CGT appelle à des A.G contre les applications de la RGPP dans ce ministère.